



Lyon, le 26 avril 2011

COPIE

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

C/AMH/FC

Dossier suivi par : Direction AMH

Monsieur le Ministre,

Alors que le maire de Fréjus cesse de donner des corridas dans sa ville, que soixante quinze députés français demandent leur abolition, que la Catalogne a aboli ces pratiques barbares en juillet 2010 et que l'Équateur organise un référendum à ce sujet, la France est aujourd'hui le seul pays à avoir inscrit à son Patrimoine immatériel une activité réprimée par le code pénal sur son territoire sauf, par dérogation, dans une soixantaine de villes.

Comment un ministre de la Culture, chargé de rendre accessible au plus grand nombre les œuvres capitales de notre peuple et de favoriser la création des œuvres d'art, peut-il décevantement encourager une survivance archaïque qui consiste à torturer à mort un animal dans une arène ? D'autant que la corrida a été introduite en France il y a 160 ans. Ce n'est donc en aucun cas une tradition française !

Selon l'Alliance Anticorrída, le ministère fait état d'une décision prise par une « *commission indépendante* ». Or les « personnes rencontrées » mentionnées sur la fiche type d'inventaire du patrimoine immatériel de la France sont toutes des personnalités essentiellement connues dans le milieu tauromachique ! Pourquoi ne pas avoir pris l'avis de spécialistes et philosophes opposés au spectacle d'un taureau torturé à mort dans une arène comme Jean-François Courreau, professeur de zootechnie, Albert Jacquard, généticien, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Michel Onfray, philosophes, membres d'honneur de l'Alliance Anticorrída ?

Force est de constater qu'il s'agit là d'une décision totalement arbitraire et partisane qui donne une image rétrograde et passéiste de mon pays. C'est la raison pour laquelle je vous demande de bien vouloir annuler cette inscription qui jette l'opprobre sur notre pays.

Salutations distinguées.

La Présidente
Anne-Marie HASSON

Confédération Nationale des S.P.A. de France

Reconnue d'utilité publique - Fondée en 1926

25, quai Jean Moulin - 69002 LYON - Tel : 04 78 38 71 85 - Fax : 04 78 38 71 78

Courriel : spafrance@lesspadefrance.org - www.lesspadefrance.org

Siège social : 25 quai Jean Moulin - 69002 LYON